

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

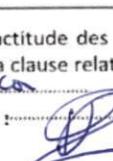
- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

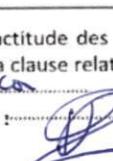
MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 13410		Société : RAM	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	✓ 92525
Nom & Prénom : EL AYDI Hajar		Date de naissance : 17/04/1996	
Adresse : Rue Malik Bennour hil. Résidence les Iris, Apt 2, Nearif Casablanca		Total des frais engagés : 4099 Dhs	
Tél. : 0620127313			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin		
	Cachet du médecin :  Date de consultation : 17-11-2019 Nom et prénom du malade : EL AYDI HAJAR Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : Myopie En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle. Fait à : Casablanca Signature de l'adhérent(e) :  Le : 29/11/2019		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 29/11/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14-11-2023	Consultation Ophtalmiq		300,00	INP : 095028411 Dr. MOHAMED ALI MOUNAFI 3ème Bo Messika Khadra 3ème étage Appart. N° 6 Casablanca Tel. 0522 92895

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ESSA 131, Bd Youssef El Guettar Tél: 0522 928956	17/11/23	99,-
INPE: 095028411		

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX				
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires	
BENKIA HAJAR	13/11/2023	AM PC IM IV	3700,-	
Imm 7 GPO Lot Ennakhil Errahma Da Bouazza Casablanca Fix: 06 08 56 38 77				
HAJAR BENKIA				
INPE: 095028411				

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : _____
				COEFFICIENT DES TRAVAUX _____
				MONTANTS DES SOINS _____
				DEBUT D'EXECUTION _____
				FIN D'EXECUTION _____
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H			COEFFICIENT DES TRAVAUX _____
	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G B	MONTANTS DES SOINS _____
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS _____
				DATE DE L'EXECUTION _____
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

BENKIA OPTIQUE

OPTICIEN OPTOMÉTRISTE
SPÉCIALISTE



HAJAR

7 Op, Annakhil Rahma -Etage MG Appt 3, Imm MG 3GH 4 - Casablanca

RC : 444374 / IF : 48502654 / CNSS : 2826225 / Patente : 32963443

ICE : 002721244000032

FACTURE N° 11123

Casablanca, le 13/12/2023

M EL AYDI HAJAR

Docteur :

Monture : OPTIQUE 1300

Verres : organique anti-reflet bleu zeiss

VL	OD : +1,25/-0,25 x10° OG : +1,25/-0,21 x20°	1800 1800
ADD
VP	OD : OG :

Total : 3300

Arrêtée la présente facture à la somme de :

trois mille sept cent dir

Signature et Chachet

BENKIA HAJAR
3 Imm 7 GPE Lot Annakhil
Errahma Dar Beldzaa
Casablanca
Fix : 08 08 56 38 77

HAJAR BENKIA
INPE: 095028411

Dr. CHARIF KHALIFI Mohamed

Chirurgien Ophtalmologue

Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca

- Correction de la myopie, hypermétropie, presbytie au Laser
 - Chirurgie de Cataracte • Chirurgie de Strabisme
 - Chirurgie des Paupières
- Traitements et Explorations de la Rétine et du Glaucome



د. الشريف الخليفي محمد

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

* علاج ضعف النظر للبازر أو العدسات

* جراحة المياه البيضاء (الجلالة)

* جراحة الدول

* جراحة المفرون

* علاج و استئنافات أمراض الشبكية والزرق

Ordonnance

Casablanca le : الدار البيضاء في :

17 novembre 2023

Mme EL AYDI Hajar



XAILIN wash

1 lav x 3 / jr



شارع المسيرة الخضراء - زاوية داود ظاهري، إقامة عالية الطابق 3 شقة رقم 6 - الدار البيضاء - فوق مينيسيا ايس معارض

123, Blvd Massira Khadra - Angle Daoud Dahiri, Rés. Alia 3ème étage Appt N° 6 - Casablanca - Au dessus de Venezia Ice Maârif

Fixe : 05 22 25 25 95 - Adresse électronique : dr.medck@gmail.com - Site Web : ophtalmologuecasa.ma

Dr. CHARIF KHALIFI Mohamed

Chirurgien Ophtalmologue

Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca



- Correction de la myopie, hypermétropie, presbytie au Laser
 - Chirurgie de Cataracte • Chirurgie de Strabisme
 - Chirurgie des Paupières
- Traitements et Explorations de la Rétine et du Glaucome

د. الشريف الخليفي محمد

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

فرع كلية الطب والميدicina بالدار البيضاء

• علاج قصر النظر باللaser أو العدسات

• جراحة الماء البيضاء (الجلالة)

• جراحة الدول

• جراحة المفرون

• علاج واستكشافات أمراض الشبكية والبرىء

Ordonnance

Casablanca le : الدار البيضاء في :

17 novembre 2023

Mme EL AYDI Hajar

Monture + verres correcteurs Antireflets anti bleu

Vision de loin :

OD = - 1.25 (- 0.25 à 10°)

OG = - 1.25 (- 0.25 à 20°)



BENKIA HAJAR
3 Imm 7 GPE Lot Elnakhlil
Errahba Dar Bouazza
Casablanca
Fix : 08 08 56 38 77